

Bulletin municipal

Saint-Marcellin en-Forez



DOSSIER
Finances &
Budget 2015
PAGE 7





**Fournitures Générales
pour Métiers de Bouche**
www.delicesdeschefs.com

2 ADRESSES A VOTRE SERVICE

51 avenue de la Gare
42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
Tél. 04 77 52 96 88
Fax 04 77 52 82 01

Parc de la Demie Lieue
Rue Branly Mably
42300 ROANNE
Tél. 04 77 71 32 35/Fax 04 77 72 43 16

SUPER U
SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

rendez-vous sur www.superu-surylecomtal.com

audiosolution
APPAREILS AUDITIFS
Vanina DECELLE une audioprothésiste à votre écoute....

PROFITEZ DU BILAN AUDITIF GRATUIT*

3 LABORATOIRES
À VOTRE SERVICE



AUDIOSOLUTION
Avenue du Parc
Idérière l'Église
42160 Andrézieux-Bouléon
Tél. 04 77 55 42 42
Du Lundi après-midi
ou Samedi matin
sur rendez-vous
Fermé le jeudi après-midi

Chez VISION PLUS
Bard Point Charles de Gaulle
42450 Sury le Comtal
Tél. 04 77 59 24 64
Le Jeudi toute la journée
sur rendez-vous

AUDIOSOLUTION
7 bis Boulevard Luchès
42600 Montbrison
Tél. 04 77 76 37 90
Du Lundi après midi
ou Vendredi soir
9h - 12h / 14h - 18h
Samedi 9h - 12h
Fermé le jeudi matin

*Bilan à but non médical

Astrologue
Chantal Bory

Consultations - Cours individuels et collectifs - conférences

16, boulevard du couhard
42680 Saint-Marcellin-en-Forez
Tél : 04 77 50 29 23 - chant.bory@gmail.com
www.chantalbory.com

**CENTRE EQUESTRE
DE LA ROCHE**



Poney Club ▲ Ecole d'équitation
Stages vacances scolaires ▲ examens
Compétitions ▲ Promenades randonnées
Pensions chevaux poneys ▲ Débouillage

Tél. : 04 77 52 82 97
04 77 52 97 48

06 83 41 58 01
06 83 41 57 96

LA ROCHE - 42680 Saint-Marcellin en-Forez

Charpente • Couverture • Menuiserie

**Entreprise
FAVERJON**



Tél. 04 77 52 80 82

La Madone - 42680 St-Marcellin en Forez
entreprise.faverjon@orange.fr - Fax 04 77 52 86 80

**Gonon
Energies**

Entretien de chaudières
Energies renouvelables
Plomberie
Chauffage

Chatelus
42680 Saint-Marcellin-en-Forez

06 24 15 07 47
gonon.energies@live.fr



BERGERON & FILS SARL

Magasin libre service : jardinage • motoculture • bricolage • agriculture



Ouvert du
lundi au vendredi :
8h/12h - 13h30/19h
samedi :
8h/12h - 13h30/17h30

Rue du docteur Guinard • 42680 St-Marcellin-en-Forez
04 77 52 92 77

La maîtrise de la dépense...



Vous trouverez dans votre bulletin municipal un dossier spécial consacré au budget de la commune. Celui-ci vient d'être voté en Conseil municipal à l'unanimité.

Ce moment est particulièrement important dans la vie d'une municipalité.

La maîtrise de la dépense nous permet, malgré une baisse des dotations de l'Etat, de continuer à penser des projets pour le Village, à soutenir les associations et toutes celles et tous ceux qui sont garants du lien social entre toutes les générations. Cette gestion maîtrisée est nécessaire pour que nous puissions continuer à investir dans de bonnes conditions, à répondre à vos besoins et remplir pleinement cette mission de proximité que vous nous avez confiée. Selon APVF (association des petites villes de France) à l'horizon 2017, une petite ville sur deux pourrait se trouver dans une impasse financière avec une incapacité à garantir un équilibre budgétaire.

Il est essentiel que les élus restent proches de leurs habitants, de leurs attentes, de leurs

préoccupations. À Saint-Marcellin en Forez, et c'est le cas dans beaucoup d'autres communes de France, les élus municipaux sont des acteurs très impliqués, accessibles et identifiés. Cette proximité explique l'attachement que portent les Français aux communes, qui sont aujourd'hui, l'exemple le plus concret et le plus efficace de la démocratie directe.

Les communes sont également l'expression de la solidarité, de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Elles ont des rôles fondamentaux dans le ressourcement de notre société, non seulement celui de gérer un village, mais aussi d'inventer l'avenir de ceux qui y vivent, des enfants qui y grandissent. C'est en tout cas la vision que nous défendons, que nous faisons vivre, ici, à Saint-Marcellin-en-Forez.

Votre maire,
Eric Lardon

Sommaire

Magazine municipal • #03 // mai 2015
MAIRIE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ : 04 77 36 10 90

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Eric LARDON
RESPONSABLE EDITION : Hélène DE SIMONE
REDACTION : Commission communication
CREDITS PHOTOS : ©Mairie de St-Marcellin
REALISATION : REPOSEDITIONS
IMPRESSION : IDO - TIRAGE : 2300 EX
CONTACT : helene.desimone@saintmarcellinforez.fr

EDITO

ERIC LARDON P.3

VIE MUNICIPALE

LES ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE P.4à6

DOSSIER

PRESENTATION DE LA COMMISSION FINANCES ET BUDGET 2015 P.7à10

VIE ASSOCIATIVE

ANIMATIONS ET EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS P.11à14

TRIBUNES LIBRES

ESPACE D'EXPRESSION P.15

Correspondant de presse La Tribune/Le Progrès :

Daniel DE SIMONE - 8 impasse du Mas - 42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ - 06 43 26 87 91 • dadyds@orange.fr



Mutuelle communale

La commune, par le biais du CCAS, souhaite proposer à TOUS les administrés la possibilité d'adhérer à une mutuelle.

L'accréditation a été donnée à "Ma commune, Ma santé", et les Marcellinois ont été invités à une réunion d'information à laquelle une cinquantaine de personnes a participé.

De plus, 3 permanences en mairie ont eu lieu, offrant à chacun la possibilité de comparer individuellement les garanties proposées.

24 ménages sont venus et pour 17 d'entre eux le changement de mutuelle leur permettrait, à options équivalentes (ou meilleures), de faire entre 30€ et 50€ d'économie par mois... économie non négligeable !!!

Afin de poursuivre l'information, une nouvelle réunion aura lieu à la salle Aristide Briand le 04/09/2015 ainsi que 3 permanences en mairie les : 08/09/2015 (9h-12h), 16/09/2015 (14h30-17h30) et 25/09/2015 (9h-12h).

Venez vous renseigner !!!



Vœux

Vœux du Conseil Municipal au Personnel

Le 19 décembre 2014



Lors de la cérémonie des **vœux au monde économique**, les enfants du Conseil Municipal Enfants et Jeunes (CMEJ) ont reçu un certificat de reconnaissance pour leur implication dans les commémorations du Centenaire de la Grande Guerre.



Commission après contournement

L'avenir de Saint Marcellin en Forez : Réflexions sur l'après contournement Rapport de la Commission Extramunicipale

Dès la campagne électorale, une réflexion sur "l'après contournement" avait été envisagée. Ainsi à la demande du Maire, une commission extramunicipale de 15 membres a été créée. Yves TAMAILLON, président du Collectif pour le Contournement de Saint Marcellin, et Patrick AIVAZIAN, adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement, l'ont pilotée.

Un prestataire extérieur, le Céréma, a également apporté son soutien.

De 4000 véhicules jour, nous passerons à 1000 véhicules jour dès l'automne 2015.

L'attractivité de notre village a été la motivation du groupe pendant toutes ses réflexions.

Le projet : repenser le cadre de vie et renforcer le dynamisme du centre historique du village (activités commerciales, services) et assurer la sécurisation de tous les modes de déplacement.

Cela passera par l'abaissement de la vitesse de circulation automobile, la promotion du par-



tage de la rue avec priorité aux modes doux de déplacements, la création de chemins piétons et la valorisation du stationnement périphérique.

De plus, il sera nécessaire d'améliorer la signalétique et l'aménagement urbain ou paysager des entrées du bourg.

L'activité artisanale, la préservation de notre agriculture et la sécurité des biens et des personnes doivent aussi être prises en compte.

Toutes ces pistes seront explorées par la Municipalité qui les hiérarchisera et commencera leur mise en œuvre.

Dictée Après-midi intergénérationnel



La commission des Affaires Sociales a souhaité organiser un après-midi ludique et intergénérationnel.

Lundi 6 avril, une soixantaine de personnes de 10 à 90 ans s'est réunie à la salle des fêtes pour effectuer, en duo, une dictée.

La fable "Le Corbeau et le Renard" revisitée avec des expressions en "gaga" a ravi le public. Sans esprit de compétition, cette activité a permis de rassembler les générations. La buvette et les crêpes proposées par le FZM et l'Accueil Jeunes ont contribué à la convivialité. A la demande de tous, cette initiative sera reconduite, pour permettre le temps d'un après-midi, la mixité des générations...

AJM Accueil des Jeunes Marcellinois

Lors des vacances de Février, la Boule des amis a reçu les jeunes de l'AJM pour une initiation au billard.



Les vacances de Printemps ont été l'occasion d'organiser une sortie ludique et appréciée au paintball.





CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS



Les lauréats 2014



Le jury composé par des représentants des communes de Saint Cyrien, Sury-le-Comtal, St-Georges-Hauteville, Bonson et Saint-Romain-le-Puy.

C'est reparti pour 2015 !

Qui oserait nier l'existence du pouvoir des fleurs que fredonne si bien Laurent Voulyz ? Sûrement pas les participants au concours des maisons et balcons fleuris, qui se sont investis pour embellir leur jardin et /ou balcon tout au long de l'année 2014.

Les candidats ont lancé les festivités dès le printemps dernier avec envie et passion, ne facilitant pas, il faut bien l'avouer, le choix du Jury qui a eu, lors de son passage en juillet dernier, plusieurs coups de cœur !

C'est ce samedi 17 janvier 2015, que tous celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature, ont été mis à l'honneur et récompensés par la Municipalité pour leur contribution à l'embellissement du village.

Au cours de son allocution, Monsieur le Maire a souligné la volonté municipale de promouvoir le fleurissement communal et donc le concours des maisons et balcons fleuris en 2015 ! Alors participez nombreux au concours municipal "Maisons et balcons fleuris 2015" !

NOTA :

On va devoir faire mieux avec moins !

Les temps sont difficiles pour nos communes qui doivent s'adapter en termes de fleurissement à de nouvelles directives environnementales tout en conciliant les restrictions budgétaires. Aujourd'hui, ce n'est pas que la quantité qui compte mais aussi la qualité. On doit mieux cibler les espaces et choisir les bonnes plantes au bon endroit dans le cadre d'une véritable "mise en scène" élaborée en fonction du lieu et du patrimoine". Cette "gestion différenciée" du fleurissement va notamment devoir faire la part belle aux plantes vivaces pluriannuelles, moins gourmandes en eau et en main-d'œuvre que les fleurs annuelles traditionnelles... Le fleurissement, ce n'est pas seulement des fleurs.

Le concours des maisons fleuries est reconduit en 2015.

Pour concourir, il faut avoir un jardin visible de la rue (le jury ne pénètre pas dans la propriété) ou un balcon fleuri. Les critères retenus par le jury sont les suivants : harmonie, diversité, entretien et économie en eau.

Le jury est composé d'élus des communes voisines : Bonson, Saint Cyrien, Saint Romain le Puy, Saint Georges Hauteville, Sury-le-Comtal.

Si vous souhaitez participer, veuillez retourner le bulletin ci-dessous en mairie.

Le passage pour les notations aura lieu en Juillet.

Votre jardin, votre balcon sont visibles de la rue, vous participez à l'embellissement de notre village. Inscrivez-vous à l'édition 2015 du concours des maisons fleuries en remplissant ce bulletin à déposer en mairie avant le 14 Juin 2015

Nom : Prénom :

Adresse :

Je m'inscris au concours des maisons fleuries dans la catégorie suivante :

Catégorie A : maisons avec jardin visible de la rue

Catégorie B : façades avec fenêtres et /ou balcons fleuris

Saint Marcellin en Forez, le

Saint Marcellin en Forez, village récompensé !

147 communes et 458 particuliers ont participé au concours "Fleurissement et cadre de vie en Loire" en 2014 dont le palmarès a été dévoilé le samedi 28 février à Veauche par le Président du Comité Départemental du Fleurissement. Le palmarès était décliné en plusieurs catégories suivant l'importance des villages et leur situation géographique. Les maisons, auberges, restaurants, commerces, campings, aires, écoles fleuris ont également eu leur lot de récompenses. Notre Commune avance doucement mais sûrement au sein de cette Campagne de fleurissement et d'amélioration du cadre de vie intitulée "FLEURIR LA LOIRE" puisqu'elle s'est vue attribuer la 9ème place sur 19 communes inscrites dans sa catégorie (communes de 2001 à 5000 habitants). Cette récompense est celle de nos services techniques mais aussi celle de tous les marcellinois qui respectent le cadre de vie, qui fleurissent leurs maisons, leurs balcons et plus particulièrement celle de trois Marcellinois qui ont été retenus par le Jury Départemental. Il s'agit de :

- M. René JUILLARD qui a été primé dans la catégorie "Maison avec jardin d'agrément et/ou potager très visible de la rue".
- Mme Lucienne FLATTIN qui a reçu les encouragements dans la catégorie "Maison avec jardin d'agrément et/ou potager très visible de la rue".
- M. Pierre TORSET qui a reçu les encouragements dans la catégorie "Maison avec balcon, loggia ou terrasse visible de la rue".

Encouragée par cette 9ème place, l'équipe du fleurissement marcellinois a fait le choix de développer dans les années à venir le fleurissement autour de son passé (agricole, viticole, industriel, ...) en terme de végétaux mais aussi de matériel et matériaux (vigne, pressoir, charrue, brique, ...) tout en donnant une place toujours plus grande à la notion de développement durable pour conduire Saint-Marcellin vers l'obtention d'une 1ère fleur !

Remerciements à toute l'équipe fleurissement qui s'active tout au long de l'année, aux habitants de la commune qui relaient l'action communale avec le fleurissement de leur propriété.

Invitation à tous les habitants de relayer le travail de "fond" engagé par la municipalité pour l'embellissement du village par le fleurissement de vos habitations, de vos commerces, ... et de participer au concours marcellinois des maisons et balcons fleuris.





Commémorations

Commémorations
du 19 mars 1962



Commémorations
du 8 mai 1945



Office Marcellinois d'Animation

La Municipalité a souhaité la création d'un Office d'Animation qui a été validée par le Conseil Municipal au cours de sa séance du 26 mars 2015.

L'Office Marcellinois d'Animation (OMA) est une association loi 1901, qui vise à la mise en place d'une politique globale d'animation locale en coordonnant l'ensemble des manifestations culturelles, sportives et festives organisées sur la Commune. Il n'a pas pour but de se substituer aux associations qui resteront autonomes pour leurs activités, mais plutôt de rassembler les efforts et les bonnes volontés et de créer des solidarités entre elles, dans le but de permettre la création de lien social pour le bien-être des Marcellinois.

Ces objectifs généraux se traduiront par les actions suivantes :

- Organiser une fois par an, avec le concours du plus grand nombre, une manifestation de grande ampleur au niveau de la Commune.
- Soutenir les manifestations d'initiative locale et mobiliser ses adhérents pour les accompagner, telles que la Course Nature Marcellinoise, les Journées du Patrimoine, la Fête de la Musique, le Pique-nique géant, le Téléthon, ...
- Utiliser ses ressources pour :
 - Créer un fonds de solidarité afin d'aider les associations dont la manifestation aurait rencontré des problèmes indépendants de leur volonté,
 - Acheter du matériel commun (sono, jeux de lumières, divers appareils, friteuse etc.) à disposition des associations adhérentes ou à louer aux autres.

L'Office sera administré par un Comité Directeur d'au plus 20 personnes, composé pour moitié, de membres désignés par le Conseil Municipal de SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, pour l'autre moitié, des associations ayant des activités sur la Commune, subventionnées par celle-ci et ayant au moins deux ans d'existence, soit 3 représentants membres des associations sportives, 3 représentants membres des associations culturelles, 2 représentants membres d'associations autres que les précédentes, 1 représentant membre du Comité des Fêtes, 1 représentant membre de l'association des commerçants et artisans. Ce Comité Directeur élira chaque année, parmi ses membres, un bureau composé d'un Président, d'un Vice-président, d'un Secrétaire, d'un Secrétaire adjoint, d'un Trésorier et d'un Trésorier adjoint. Le bureau sera renouvelé après chaque renouvellement du Comité Directeur.

Bureau de l'OMA : Président : Philippe ECKERT / Vice Présidente : Suzanne POMMIER
Secrétaire : Jennifer GODARD / Secrétaire adjoint : Guy JANIN
Trésorier : Stéphane VILLARD / Trésorier adjoint : Christophe SOLVIGNON



Les membres de la commission municipale en charge de l'animation



Assemblée générale constitutive du 8 avril 2015

Hommage à Bernard Rouby



Notre village vient de perdre notre ami Bernard.

“Son village” comme il se plaisait à le dire, il l'a vu grandir et se déve-

lopper et les moindres recoins n'avaient aucun secret pour lui.

Féru de marche à pied, Bernard ne se lassait pas d'arpenter les sentiers communaux et les longues heures de marche en pleine nature étaient pour lui une source de bien-être et de plaisir intense.

Solidement attaché au milieu associatif, il a œuvré toute sa vie auprès de celles-ci. Que ce soit au club de football de Saint-Marcellin-en-Forez comme joueur, dirigeant et président du club, à l'association de la St-Vincent, au Centre Communal d'Action Sociale, à la maison de retraite Les Bleuets, Bernard Rouby, laissera l'image d'une personne humble, serviable et compétente.

Homme respectable et respecté dans la commune, sa parole était écoutée. Bernard, c'était aussi un homme de dialogue et de convictions comme en témoignent ses trois mandats d'élu au sein du conseil municipal.

Adjoint de 1995 à 2001 à la vie associative et aux bâtiments il a participé à de nombreuses réalisations, le centre aéré, la salle des fêtes, Il s'était également beaucoup impliqué dans la création du Comité de Jumelage avec la ville italienne de Marta en 1999. De 2001 à 2008 adjoint aux travaux à l'eau et à l'assainissement ; il fut ensuite conseiller municipal de 2008 à 2014. Il fut également délégué titulaire à la communauté d'agglomération Loire Forez en charge de l'environnement et de la voirie.

Il était un homme généreux, fidèle à cette terre qui l'a vu naître et dans laquelle il a puisé la force de ses convictions et de son engagement.

Cet enfant de Saint Marcellin aimait ardemment son village, était fier de ses richesses et défendait farouchement le patrimoine légué par ses aïeux.

Le travail qu'il a accompli pour notre village ne disparaîtra pas avec lui.

Il nous renvoie à nos responsabilités et nous rend comptables de cet héritage. Nous élus nous sommes comptables de la parole et du message de Bernard. Il nous appartient désormais de veiller à l'héritage pour les générations à venir.



Finances & Budget 2015 de la Commune

Le budget prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la Commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et des projets décidés par le Conseil Municipal.

Présentation de la Commission Finances



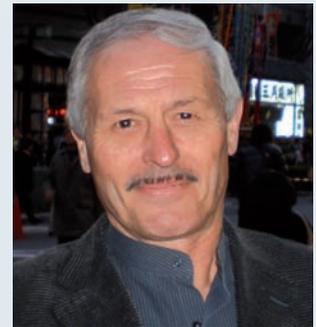
Patrick AIVAZIAN



Stéphane VILLARD



Margot SOLVIGNON



Marc COMBETTE



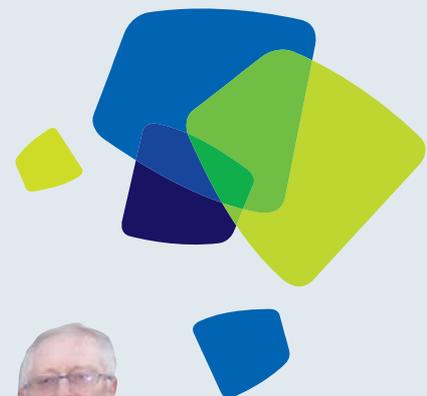
Jeanine ASTIER



Alain THOLOT



Guy JANIN





Le Budget 2015 de la Commune

Le budget est composé de deux parties :

une section de fonctionnement et une section d'investissement.

- La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus.
- La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la ville et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux.

Répartition du budget

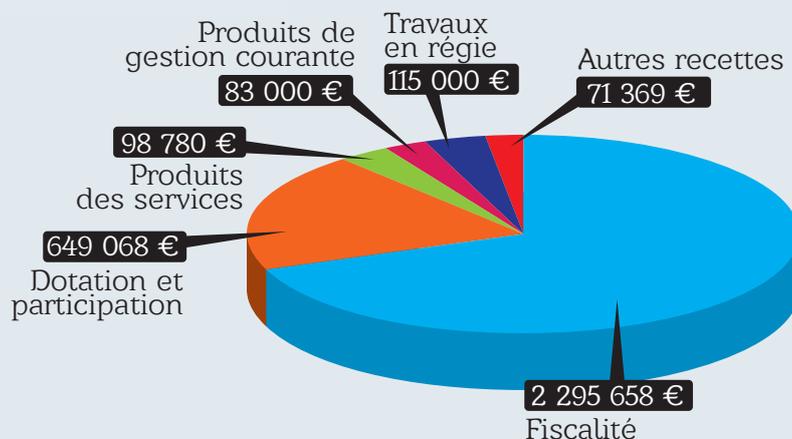
Fonctionnement

Recettes

Fiscalité : Impôts locaux, ex-taxe professionnelle

Dotation et participation : aides de l'Etat, remboursement des emplois aidés, participation de la CAF pour les TAP.

Produit des services : concession, cantine, périscolaire, redevance occupation du domaine public

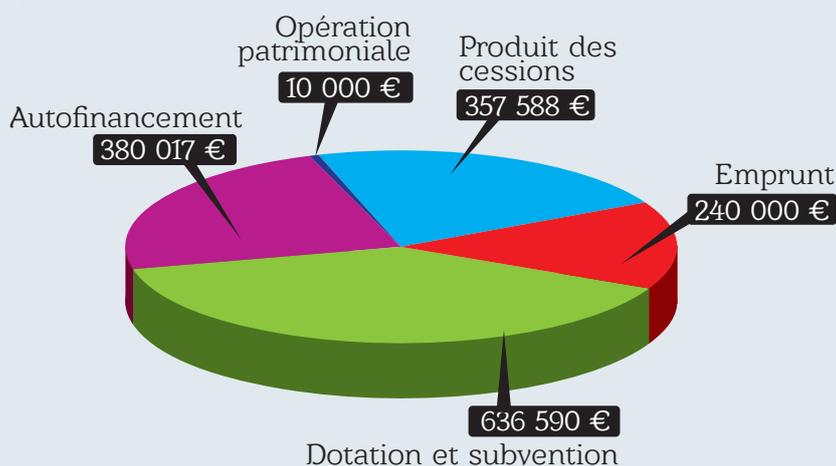


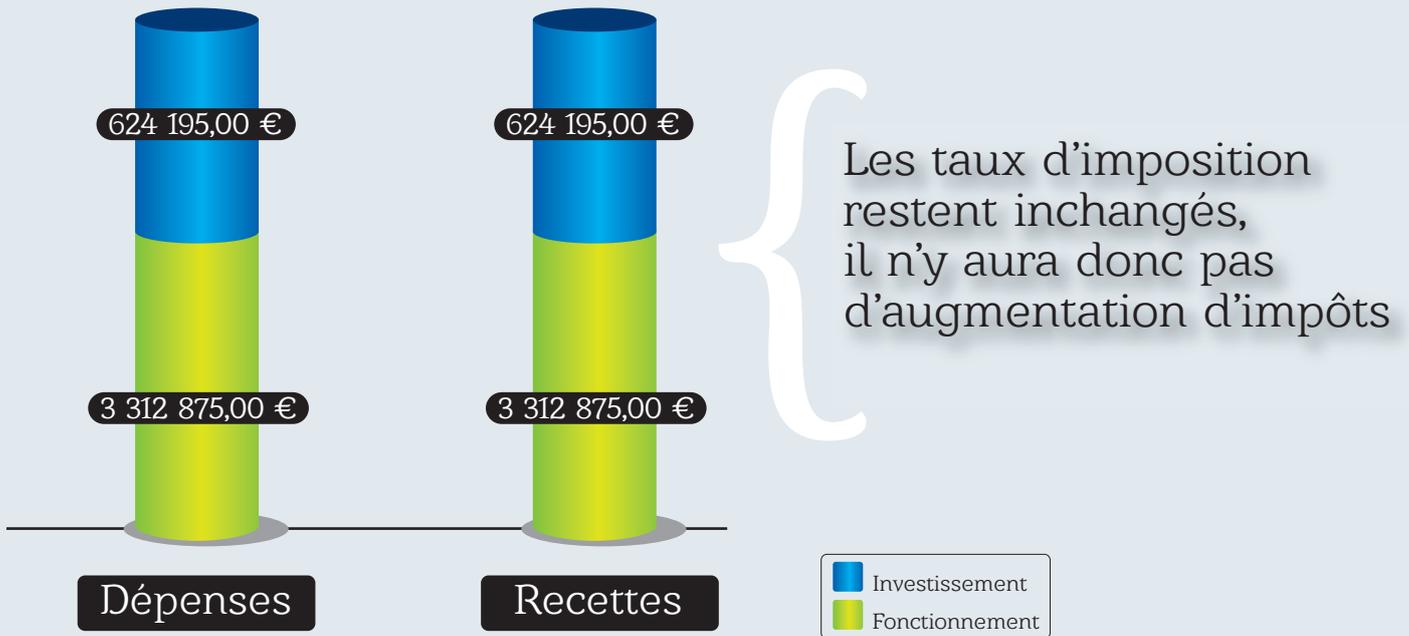
Investissement

Recettes

Produit de cession : vente de bâtiments

Dotation et subvention : compensation TVA, taxe d'aménagement, excédent 2014, subvention COCA





Dépenses

Dépenses à caractère général :

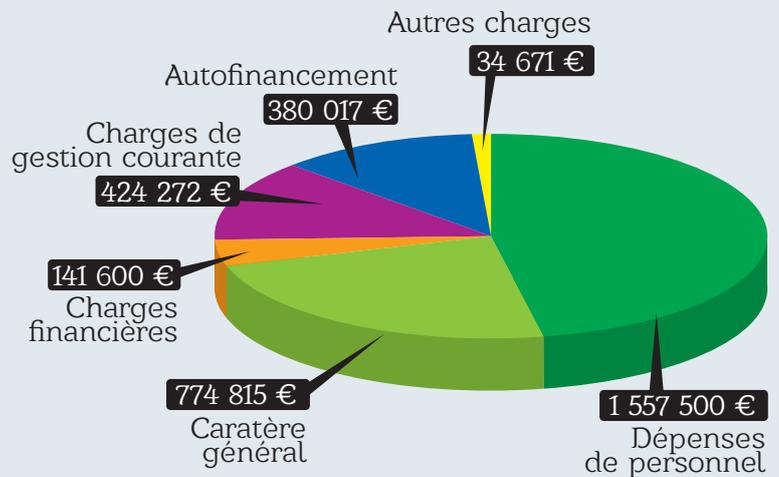
bâtiments communaux (chauffage, gaz, électricité, eau), nourriture cantine, achats (entretien voirie, bâtiments communaux, réseaux)

Charges financières :

remboursements des intérêts d'emprunt

Charges de gestion courante :

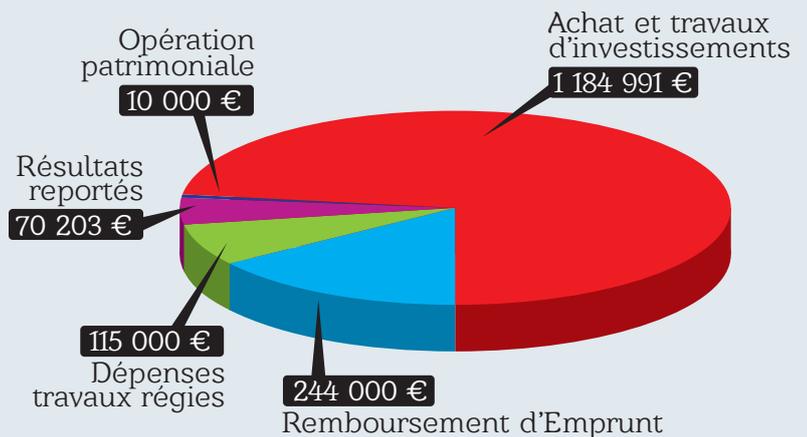
contributions obligatoires (SDIS), indemnités élus, subventions des associations



Dépenses

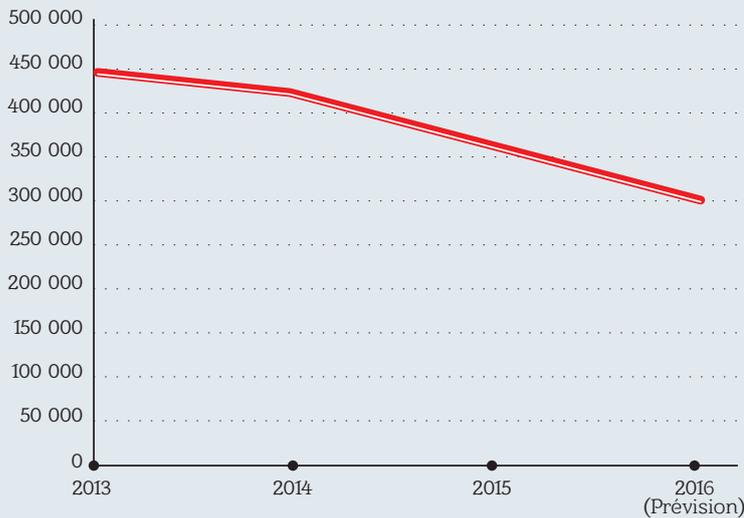
Résultats reportés :

reprise des déficits d'investissement cumulés au 31/12/2014





Dotations de l'Etat



Subventions aux associations

Subventions directes



Aux subventions s'ajoutent :

Le temps passé des employés municipaux (env. 600h/an)
L'entretien et les fluides des salles municipales et du gymnase

Les Projets 2015

Sécurisation des transports scolaires :

- Création d'un chemin piétonnier d'Aquinton à Outre l'Eau
- Aire de retournement des Fromentaux

Mise aux normes des établissements recevant du public

Mise en place de la vidéoprotection (1^{ère} tranche)

Début des aménagements de "l'après contournement"

Etude d'aménagement "Centre bourg - le Couhard" en partenariat avec EPORA/Communauté d'Agglomération (1^{ère} tranche)

Installation de toilettes publiques à proximité de l'église

Déménagement des services techniques et aménagement des locaux



Spectacle de Lili Cros

Les poly'sons se sont déplacés à St Marcellin en Forez, le 16 Janvier, et ont remporté un vif succès grâce au duo talentueux de Lili Cros et Thierry Chazelle. C'est dans une atmosphère de complicité que la soirée s'est déroulée. La salle Aristide Briand était à son comble, le public enjoué : une première réussite !



Lili Cros et Thierry Chazelle

Soirée de Printemps du Comité de Jumelage



Le Samedi 18 avril, le Comité de Jumelage a organisé sa traditionnelle soirée de printemps. Malgré les vacances scolaires, une centaine de personnes est venue déguster un plat de lasagnes. La soirée dansante animée par Daniel Torti et sa chanteuse a permis aux convives de se défouler au rythme des musiques italiennes et françaises. Devant la réussite de cette soirée, le Comité de Jumelage vous donne rendez-vous le samedi 14 novembre 2015 pour sa soirée d'automne.

BMX

Le BMX Marcellinois a organisé sur sa piste le Championnat de la Loire 2015.

Six pilotes finissent sur le podium :

- Tristan, Champion de La Loire 2014, double cette année dans sa catégorie cruiser
- Ilan, Camille et Julian, 2^{èmes} dans leur catégorie
- Lola et Pierre, 3^{èmes} dans leur catégorie.

292 pilotes étaient présents pour cette manifestation et le public est venu nombreux.

La 1^{ère} Manche Rhône-Alpes a bien commencé, 5 pilotes vont en demi-finale dont Camille et Tristan qui montent sur la 3^{ème} marche.

Le club et la commune sont présents cette année sur les courses nationales.

Pierre Coston est devenu pilote national, le chemin va être compliqué mais l'expérience riche.

Le BMX Marcellinois recevra la 3^{ème} manche Rhône-Alpes le dimanche 28 juin sur sa piste chemin des Allins.



De haut en bas : Tristan, champion 2015 Cruiser, Julian, Lola, Camille, Pierre et Ilan



Le BMX marcellinois change de couleur

Tournoi Tennis Club

C'est avec les beaux jours que le tournoi de printemps du TCM a démarré le 8 avril pour se terminer le 24 avril.

Vif succès du tournoi avec 134 inscriptions dont 29 Marcellinois(e)s et 16 joueurs/joueuses du TC de La Quéroillère (club extérieur le plus représenté) réparties sur 3 tableaux :

- 23 femmes de NC à 15/5
- 36 hommes en +35 ans de NC à 15/2
- 75 hommes en seniors de NC à 5/6

Il faut souligner la très bonne performance de Lola Mascaro et Élixa Cheucle championnes de la Loire par équipes en 10 ans niveau orange.

Voici leur parcours :

- Victoire 3 à 0 contre Mably
- Victoire 3 à 0 contre Feurs
- Victoire 3 à 0 contre St Ferréol
- Victoire 2 à 1 contre St Étienne

Leur rencontre se déroule en 2 simples, un double en 2 sets gagnants de 3 jeux sur terrain intermédiaire.



Course nature Marcellinoise

Ce sont 1268 participants qui ont arpenté les chemins en courant ou en marchant pour couronner de succès la 8^{ème} Course Nature Marcellinoise,

Cette journée a brillé tant dans le ciel que dans le cœur des Marcellinois et de tous ceux qui ont participé à cette belle manifestation.

Classements, photos, reportages sur le site : www.lamarcellinoise.com



Saint-Marcellin Basket club

Une saison remarquable !

La saison de basket 2014/2015 touche à sa fin. Elle a procuré beaucoup de satisfaction aux entraîneurs, coaches et dirigeants du SMBC.

L'équipe 2 des seniors filles finit à la deuxième place de sa poule en DF5. Elle devrait logiquement accéder à la division supérieure la saison prochaine.

L'équipe 1 de seniors filles termine, pour sa part, en milieu de classement en DF5 aussi.

Les U17 filles prennent une belle deuxième place dans leur poule en D2. Elles ont également brillé sur un autre tableau : le challenge jeune (coupe de la Loire), dans lequel elles ont atteint les demi-finales. Opposées aux U17 de Saint-Genest-Lerpt qui évoluent dans la division supérieure (D1), elles ont failli créer l'exploit. Elles se sont inclinées 87 à 83 après deux prolongations. Leurs supporters étaient très fiers d'elles à l'issue du match.

Les U13 filles ont réalisé un parcours sans faute en deuxième phase de championnat D3. Elles ont remporté tous leurs matches et sont donc qualifiées pour la phase finale. La saison se poursuit donc pour elles à l'occasion d'un quart de finale contre Saint-Genest-Lerpt (encore !) qui va se dérouler début mai.

Les U13 garçons ne sont pas en reste. Ils finissent deuxième de leur poule de D3. Dans les catégories de mini-basket, les jeunes joueurs du SMBC ont, eux aussi, bien défendu les couleurs du club.

Les 13 et 14 juin, le SMBC organise son traditionnel tournoi. Son assemblée générale aura lieu le samedi 27 juin.

Mais sans attendre, la saison 2015/2016 se prépare. Elle s'annonce prometteuse. Le club invite tous les enfants qui souhaitent découvrir le basket à participer aux entraînements de la fin de saison en juin.

Pour plus de renseignements, Margot Silvestre : 06 76 37 68 99.



Sou des écoles

Un agenda bien rempli



Le 18 Janvier, le Sou des écoles a organisé un après-midi "jeux de société", moment convivial ayant permis aux familles de découvrir ou redécouvrir des jeux surdimensionnés ou de taille classique.

Le 21 Février, c'est devant un spectacle de magie que les enfants ont pu fêter carnaval.

Au mois d'Avril, c'est une vente de pizzas qui a eu un vif succès auprès des familles marcellinoises.

Le programme se terminera par la fête de l'école. Plein de nouveautés à découvrir et le traditionnel lâcher de ballons. L'année scolaire se terminera donc dans la joie et les rires des enfants. Rendez-vous le vendredi 26 Juin à 16h30 dans la cour de l'école.

Fabien Planet

Fabien PLANET, Marcellinois de naissance, âgé de 32 ans, ancien licencié du BMX Marcellinois, pilote professionnel d'enduro depuis 2001, grand habitué des podiums et victoires ; 2 titres de champion de France élite, 4 titres de champion du monde par équipe s'est lancé début 2015 un nouveau défi en participant à son 2^{ème} Dakar avec la marque française SHERCO dont il est pilote officiel. Il est arrivé à la 29^{ème} place après avoir perdu 3h30 pour dépasser son camarade d'écurie. Félicitations Fabien pour cette belle prestation !

Souhaitons que cette belle performance suscite l'envie à d'autres jeunes marcellinois de devenir des sportifs accomplis et reconnus... Nous l'espérons très fort mais l'avenir nous le dira !

Nous concluons, en soulignant qu'il faut soutenir la vie associative et les clubs sportifs car ils peuvent tous former des futurs champions !



AMIMM : Concert à Saint-Just-St-Rambert

Le 21 Mars, concert de l'AMIMM réussi : 120 choristes, 60 musiciens (guitaristes, groupes, bandas) se sont réunis pour le plaisir des spectateurs venus en nombre à l'embarcadère de Saint-Just-Saint-Rambert.



Changements de présidence

Association Gym Volontaire

Après 16 ans de présidence, Marie-Laure TRITTEN passe le relais à Sylviane SAVINEL.



Comité de Jumelage

C'est avec beaucoup d'émotion que Marcel FAURE a passé le flambeau de la présidence du Comité de Jumelage à Margot SOLVIGNON.



Association Saint Vincent

Patrick MAZET succède à René TETE, à la présidence de l'association.





ASSEN

Lancement des puces

L'édition 2015 des Puces Marcellinoises organisée par l'ASSEN a repris dimanche 3 mai avec son lot de bonnes affaires et d'objets insolites. Dès le lever du jour les exposants et les premiers chalands étaient au rendez-vous, bon pied, bon œil, sur l'espace Le Moulin ! Les Puces Marcellinoises c'est un vide grenier de particuliers, avec des places ombragées, un accueil chaleureux, dès 6 heures du matin, assuré par les deux employés "espaces naturels" de l'ASSEN qui sont rejoints à 8 h45 par deux bénévoles. Les Puces Marcellinoises, ce sont des stands nombreux et bien achalandés, bref un vrai vide grenier pour un vrai moment de convivialité ouvert à tous.



Infos pratiques :

Tous les dimanches (matins uniquement) de mai à septembre (sauf dimanche 24 mai pour cause de fête foraine)

Ouverture du marché : 6h-12h30

Lieu "Espace Le Moulin"

Aucune réservation d'espace au préalable.

Prix : 2€ le mètre linéaire.

Buvette avec viennoiseries

Contacter l'organisateur au

06 70 03 33 97 / 06 84 40 29 96

les belles échappées...

Les amateurs de balades garderont le cap grâce au nouveau topo-guide de l'ASSEN de Saint-Marcellin. Ce guide intègre 8 boucles qui invitent les randonneurs passionnés ou les promeneurs improvisés à découvrir, au détour des chemins, une multitude d'ambiances "Nature" mais aussi l'histoire de Saint-Marcellin...

Côté pratique, une fiche par sentier, avec carte IGN, et une pochette plastifiée pour randonner en toute liberté. Des parcours sur petites et grandes distances, de 6KM à 22 KM, accessibles à pied et pour la plupart, en vélo tout chemin, à cheval... au gré de vos envies !

Le "plus" une fiche pour une balade dans le bourg médiéval en partant de la Mairie.

Ce topo guide a été réalisé par l'ASSEN de Saint-Marcellin en partenariat avec les marcheurs marcellinois, l'Association Patrimoine Vivant, le Département de la Loire et bien sûr avec les autorisations de la Commune de Saint-Marcellin-en-Forez et des communes limitrophes. Ce topo guide est disponible au prix de 5 € dans le réseau des Offices de Tourisme locaux, en Mairie de Saint-Marcellin-en-Forez ainsi que dans différents points de vente répartis sur la Commune. Vous pouvez aussi télécharger les circuits "Batailloux", "la voie ferrée" et "Les Loges" sur le site : www.randos-loireforez.com

Le départ de toutes les boucles se fait de la salle des fêtes à partir du panneau informatif situé sur les espaces extérieurs à proximité des courts de tennis. Un balisage facilement reconnaissable avec le logo vert de l'ASSEN et le logo marron du "randonneur et de la voie ferrée" a été disposé tout au long de ces huit parcours.

Bonnes randonnées à tous !



Quelques conseils pour la randonnée...

En solo ou en famille, randonnée rime avec préparation... du moins un minimum. Pour que la balade se passe dans les meilleures conditions et pour profiter au mieux des paysages que vous traverserez, les conseils qui suivent vous aideront à organiser votre sortie mais surtout à ne pas oublier l'essentiel.

Avant de partir, prévoyez de bonnes chaussures de marche, de l'eau, chapeau contre le soleil ou vêtements de pluie... et respectez l'environnement

- N'abandonnez aucun débris ou objet sur le sentier.
- Respectez les récoltes, les cultures et de façon générale, la nature.
- Ne fumez pas, ne faites pas de feu.
- Respectez les propriétés privées
- Faites particulièrement attention lors de la traversée de certaines routes et, lors des périodes de chasse, sur certains sentiers.

Le Judo à Saint-Marcellin-en-Forez

Dès le plus jeune âge et tout au long de l'apprentissage, le sport joue un rôle essentiel sur le plan physique et psychologique. Le judo permet de décompresser et de s'affirmer en combattant dans un cadre très structuré et fair-play. Pratiqué de manière ludique, il développe des qualités de souplesse, de détente, de puissance, de vitesse, d'équilibre et permet une meilleure coordination des mouvements. Il est aussi un excellent moyen d'acquies de la rigueur, de la discipline, et d'aider les enfants à améliorer l'estime d'eux-mêmes et le respect d'autrui. En ce sens, le judo n'est pas seulement un sport mais une école de vie, une philosophie. La section judo se décompose en deux parties, l'école de judo et la compétition.

• L'école de judo

Elle accueille les enfants dès 4 ans et jusqu'à 10 ans, les lundis de 17 H à 19 H, les mardis de 17 H à 19 H et les vendredis de 17h à 19h. Pour les plus petits (4-5 ans), il s'agit surtout, sous forme de jeu, de prendre conscience de leur corps et de maîtriser les habilités motrices fondamentales. Chez les plus grands, même si ces objectifs restent présents, la pédagogie conçue par la FFJDA et dispensée par Christian et Grégory, permet aux enfants d'apprendre à canaliser et à utiliser leurs énergies, prendre conscience de leurs forces et de leurs faiblesses et de découvrir le goût à l'effort et à l'entraide tout en étant valorisés dans leur progression par le passage de ceinture. La participation à de nombreux tournois et à des stages permet aux enfants de se préparer à la compétition.

• La Compétition (à partir de benjamins)

La compétition trouve une place importante au club, le judo reste un sport de combat universel et sans exiger des performances surréalistes, il est important pour les jeunes de se confronter aux autres car c'est aussi l'école de la vie. Les nombreux tournois et stages permettent aux compétiteurs de jauger leurs niveaux. Lucas Faverjon, jeune minime est vice-champion de la Loire, 5^{ème} au championnat régional et qualifié pour les championnats inter régions qui se tiendront à Mèze le 25 avril. Le niveau inter régions est le plus élevé dans cette catégorie.

Nous vous invitons à venir nous retrouver et partager notre passion et celle de nos enfants pour le JUDO. Pour tous renseignements, contacter Laurent FOURNAND : 06 01 90 23 57

www.judoplaineduforez.com

www.facebook.com/judo.plaineduforez



Lucas FAVERJON
Vicechampion
de la Loire



Les mini-poussins



Les Poussins



Amicale pour le don du Sang

902 personnes ont participé aux collectes sur les trois communes soit à SURY 245 sur 2 demi-journées, à ST MARCELLIN 330 sur 3 demi-journées, BONSON 327 sur 3 demi-journées. Néanmoins ce chiffre est un peu moindre que celui de l'année précédente et confirme surtout que le nombre de nouveaux donneurs régresse légèrement. Un message est adressé aux jeunes pour qu'ils participent au don qui est absolument essentiel afin que malades et blessés continuent à recevoir ces transfusions dont ils ont tant besoin.

Par ailleurs, l'amicale pour le don du sang a travaillé toute l'année pour informer sur le don de moelle osseuse. Il ne faut pas oublier que la moelle osseuse est indispensable à la vie car elle assure la production des cellules qui sont à l'origine des cellules sanguines :

- Les globules rouges qui transportent l'oxygène
- Les globules blancs qui luttent contre les infections
- Les plaquettes qui arrêtent les saignements.

La greffe de moelle osseuse est donc essentielle pour soigner enfants et adultes atteints de maladies graves dont la principale est la leucémie.

Tous les renseignements, toutes les démarches qui conduisent à cette inscription peuvent se concrétiser lors des journées de don.

Prochaines dates :

- Jeudi 25 juin - Salle Barbara à Bonson, de 15h à 19h
- Vendredi 24 juillet - Salle des Chartonnes à Sury-le-Comtal de 15h à 19h
- Jeudi 27 août - Salle des fêtes à Saint-Marcellin-en-Forez de 15h à 19h

Pour plus d'informations : <http://sangdesplaines.fr>



Les bénévoles de l'amicale pour le don du sang
Sury • Saint-Marcellin • Bonson



Concours de belote organisé à Saint Marcellin

Association Familles Rurales

L'association gère le centre de loisirs de "La Ruche" pendant les vacances.



Vacances d'hiver



Fabrique de cages à oiseaux pendant les vacances de printemps

De nombreuses autres manifestations sont organisées par L'Association Familles Rurales.



Stage de danse



Après-midi jeux de société



Scrapbooking : une boîte à explosion



Anniversaire M. Cessiecq à 100 ans !

Monsieur CESSIECQ mis à l'honneur
à l'occasion de ses 100 ans



Votre unique agence de proximité...

7 rue de la Libération • 42680 Saint-Marcellin-en-Forez

Tél. 04 77 52 87 29 • Fax 04 77 52 98 66 • info@saintmarcellin-immo.com • www.saintmarcellin-immo.com



Tribune libre à :

“Saint-Marcellin en-Forez, Le village qui nous rassemble”

Michel Berger vient de présenter sa démission de son poste de Conseiller municipal. Ancien maire, il avait brigué un troisième mandat lors des dernières élections municipales de mars 2014 sur la liste Saint-Marcellin, c'est vous.

Son expérience de la vie municipale était reconnue et si sa démission fait partie des aléas de la vie publique, nous regrettons que l'ancien maire, ne poursuive pas le mandat d'élu que lui avait pourtant confié les 19% de Marcellinois ayant voté pour sa candidature. Nous le remercions pour le travail accompli durant cette année.

En ce qui nous concerne nous privilégions la concertation et le dialogue dans les différentes commissions municipales. Toute idée peut être pertinente pour notre village, chacun peut avoir une vision différente, mais nos actions sont toujours menées en respectant les engagements que nous avons pris lors des élections municipales il y a maintenant un an.

Ce travail en équipe et malgré les difficultés liées aux baisses de dotations de l'état, nous a permis de voter le budget 2015 à l'unanimité ce dont nous ne pouvons que nous réjouir

Nous sommes très sensibles aux problèmes de propreté, les efforts des services techniques sont réels et constants. Il est légitime de vouloir un espace urbain sain et propre sans trottoirs remplis de déjections canines. Mais il est également nécessaire que les propriétaires de chien se responsabilisent.

Que chacun se prenne en main.

Notre village est ce qu'en font les Marcellinois.

Tribune libre à :

“Mobilisés pour Saint-Marcellin”

Nous avons voté le budget 2015, élaboré dans la transparence et qui s'inscrit dans une certaine continuité avec les précédents.

La diminution des dotations de l'Etat affecte sensiblement les recettes alors que les dépenses augmentent : masse salariale des personnels, frais de fonctionnement liés, notamment, à la réforme "Peillon", pénalités pour manque de logement sociaux. Un effort d'économie sera certainement nécessaire. Pour ces raisons la capacité à investir de la commune s'en trouve réduite même si, pour cette année, les ventes immobilières envisagées vont permettre un budget d'investissement correct.

La question reste toutefois posée de la satisfaction des besoins collectifs de nos habitants et des priorités à leur donner.

Notre sentiment est, pour l'instant, que nos marges de manœuvre, à imposition égale, ne permettront pas de satisfaire tous les engagements électoraux ni les besoins exprimés ou ressentis par la population : il faut donc beaucoup de discernement dans les choix.

Par exemple, l'utilité du cheminement piéton de la route de Saint-Romain ne fait aucun doute, on peut s'interroger sur sa priorisation au regard de son coût (estimé à 240 000€ HT) par rapport aux autres besoins impératifs de sécurité.

Tous les besoins identifiés sont importants : création d'une nouvelle cantine, équipements sportifs et de loisir et surtout, mise en œuvre des intéressantes préconisations de la commission extra-municipale "après contournement" qui nécessiteraient des investissements difficilement compatibles avec nos ressources.

C'est pourquoi, le débat politique envisagé pour le mois de mai est indispensable. Il doit déboucher sur une vision globale et pluriannuelle de la programmation des investissements concertée avec la population.

Sylvie Gilbert, Marc Combette, Guy Janin

Tribune libre à :

“Saint-Marcellin, c'est vous”

Il y a 70 ans, par une ordonnance du 21 avril prise à Alger, les femmes ont obtenu le droit de vote. Le droit... Nous pouvons dire que c'est une vraie conquête car elles ont gagné cette bataille, après l'Italie, la Belgique, la Grèce, Chypre, la Suisse et le Liechtenstein. Les différents témoignages nous rappellent comment ces héroïnes ont vécu cette période.

"la femme était considérée comme une idole précieuse et charmante dont le rôle est de séduire et non de se battre".

A cette époque les femmes avaient davantage conscience de cette opportunité. Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater l'abstention, notamment celles des femmes.

Le débat sur l'obligation de vote, qui existe dans certains pays limitrophes comme la Belgique (en 1893) ou au Luxembourg plus récemment (en 1924) est donc de nouveau lancé !

Il est temps de mesurer les risques et les conséquences de cette abstention. Le risque qu'elle fait courir à la démocratie est de soumettre le choix donné et de renforcer les réactions individualistes. La principale conséquence est la montée de l'extrême droite.

Je crains que l'on ne mesure pas encore toutes les conséquences de cette faillite du modèle républicain.

Saint-Marcellin, c'est vous.

Espaces d'expressions...



AS Stéphane **ASTIER**

Portails
Automatismes
Portes de Garage

04 77 52 95 62

42680 ST MARCELLIN EN FOREZ - www.portail-automatisme42.fr

Idéo

SARL Bergeron

Travaux Agricoles

Récolte Céréales Maïs
Equipement chenilles

Stockage des Fourrages

Débroussaillage

Vente balles enrubannées de maïs

Ensilage Herbe - Maïs
Rendu Silo

Route de boisset - 42680 ST-MARCELLIN-EN-FOREZ
Tél. 04 77 52 80 87 - Fax : 04 77 52 86 73 - www.bergeron-sarl.com

BOUYGUES
ENERGIES & SERVICES

Nos énergies pour une Vie Meilleure

Réseaux électriques
Éclairage Public
Signalisation Lumineuse et Tricolore
Vidéo protection
Réseaux très haut-débit

Agence Loire Auvergne Vallée du Rhône
BP 467 • ZAC des Plaines • Rue des Chênes • 42164 BONSON
Tél : 04 77 55 03 83 • Fax : 04 77 55 07 61 • www.bouygues-es.com

FOREZIENNE
D'ENTREPRISES

Agence Ouest Rhône-Alpes
7-9 rue Grangeneuve
BP 20048
42002 ST-ETIENNE Cedex 1
Tél. 04 77 42 37 37
Fax 04 77 43 37 38
foreziennestetienne.travauxpublics@eiffage.com

**TERRASSEMENT
DEMOLITION
MINAGE**

www.forezienne-entreprises.fr